

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres
Herausgeber: Société des Études de Lettres
Band: 4 (1929-1930)
Heft: 10

Rubrik: Chronique de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Fonds Charles Burnier.

Lors de l'assemblée générale de 1929, Mlle R. P. a fait au *Fonds Charles Burnier* un don de 5 fr. Nous l'en remercions, en nous excusant de le faire aussi tard.

Le Fonds s'est encore accru d'un versement anonyme de 25 fr., que nous enregistrons avec reconnaissance.

Fondation Schiller.

Nous avons été heureux de pouvoir nous associer aux efforts qu'on a faits récemment pour augmenter l'avoir social et le nombre des membres de la *Fondation Schiller*. Tous nos membres ont reçu en avril un exemplaire de l'appel lancé par le Comité vaudois que préside avec dévouement M. Ed. Gilliard. Nous les engageons de nouveau à entrer nombreux dans une association qui rend d'éminents services à la vie intellectuelle et artistique en Suisse. Il suffit de verser une cotisation annuelle de 3 fr. Compte de chèques II. 1982.

Subside au Gymnase.

A la suite de l'exposition de Vues de la Grèce, organisée au Lausanne-Palace lors de la commémoration du centenaire de l'indépendance hellénique, des maîtres du gymnase cantonal ont eu l'heureuse idée d'ouvrir une souscription pour orner de quelques belles photographies Boissonnas les murs, nus jusqu'ici, des classes où ils enseignent. Les Etudes de Lettres, qui ont déjà humanisé de semblable façon la salle des conférences de la Faculté des lettres, ont souscrit une somme de 50 fr.

Etat nominatif.

Modifications de février à mai 1930.

Décès.

M. A. Reymond, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire ; M. F. Vaucher.

Démission

M. A. Ramseier.

Radiations.

M. C. Béchert ; M. F. Egger ; Mme J. Géza ; Mme L. Gorska ;
Mlle I. Homberg ; Mlle E. Tomalin.

Adhésions.

M. P. Campiche, stud. litt., av. de Morges 23, Lausanne.
M. H. Erman, prof. à l'Université, Béthusy 40, Lausanne.
M. P. Pavillon, stud. litt., av. de France 54, Lausanne.
M. P. Schazmann, prof. à l'Université de Lausanne, rue Charles
Bonnet 4, Genève.
M. J. Treyvaud, prof., Mont Choisi, Lausanne.

Changements d'adresse.

M. P. Aebischer, prof. à l'Université, av. de la Gare 18, Lausanne.
Mme M. Bovigny-Recordon, Chalet des Bossons, Château-d'Oex.
Mlle P. Doleyres, prof., rue de l'Eglise catholique 6, Montreux.
Mlle E. Delachaux, La Soldanelle, Château d'Oex.
M. F. Haeschel-Dufey, libraire, av. des Cerisiers, Pully.
M. D. Piguet, prof., rue Pestalozzi 14, Yverdon.
Mlle E. Quillet, prof., Collège, Nyon.
M. R. Rey, prof., av. des Alpes 14 a, Lausanne.
M. C. Roland, prof., rue El Haras, Garden-City, Le Caire.
M. H. Sensine, prof., Case centrale 11476, Lausanne.
M. L. Seylaz, prof., av. de la Dôle 23, Lausanne.
Mme H. Seylaz, lic. litt., av. de la Dôle 23, Lausanne.

Conférences Académiques de Lausanne.

Le 14 février, M. E. Gilson, professeur à la Sorbonne, a parlé avec une éloquence sobre et entraînant de *L'expérience intérieure dans la philosophie de saint Augustin*.

Après quinze cents ans, saint Augustin est toujours vivant ; le monde entier le célèbre. On s'expliquera cette renommée si l'on dégage le sens de sa doctrine et la met en rapport avec son expérience religieuse personnelle.

Pour lui, l'essence de l'homme, c'est le pouvoir d'agir fondé sur une volonté qui est elle-même fondée sur l'amour. Si l'homme est amour, saint Augustin a été l'homme par excellence. Il a tout voulu, tout désiré, tout aimé. Il a connu l'amour charnel, la passion du théâtre, l'amour des lettres ; mais s'il y a trouvé des joies, il n'y a pas trouvé la joie, la paix. Il a éprouvé l'insatiabilité du désir humain, dont il a été le premier théoricien. Il a voulu échapper au désespoir par le renoncement. Mais comment se libérer ? car il ne le peut à lui seul. Voilà le problème pour la volonté. Dans l'ordre de l'intelligence, même désir insatiable : il veut la sagesse, il essaye de s'en emparer par ses propres forces. Le manichéisme lui promet la sagesse par la raison ; il s'y jette tête baissée, mais, vite désillusionné, il tombe dans le scepticisme, dont il souffre, car il a soif de vérité. Le voilà au tournant décisif. Chez saint Paul il apprend que sa faute fondamentale a été de vouloir plus que ce que l'homme peut pouvoir ; il a voulu se donner ce que Dieu veut que l'homme lui demande. Son expérience, il le voit maintenant, ne lui est pas personnelle : c'est celle de l'homme en général. L'impuissance à faire le bien et à connaître la vérité tient à la nature de l'homme, être déchu. Mais ce qu'il ne peut par lui-même, il le peut par Dieu. Le libre arbitre ne devient liberté, c'est-à-dire pouvoir de choisir le bien, que si la grâce s'y ajoute. De même, pour que l'intelligence atteigne le vrai, il faut que la grâce l'illumine. C'est de Dieu que nous devons tenir le bien et la vérité. Comme personne n'est tombé aussi bas qu'Augustin, ainsi personne n'a senti davantage

ce qu'est la grâce en l'homme. Il reste éternellement le type de la vie chrétienne.

Cette expérience fondamentale permet de comprendre le sens des thèses maîtresses de la doctrine, qui en est la traduction en langage philosophique. Ayant souffert du scepticisme, il le réfutera. Ayant échoué dans la spéculation purement rationnelle, il nous invitera à commencer par la foi. Et parce qu'il s'est égaré à suivre aveuglément la sensation, il montrera que la sensation prouve avant tout l'existence de l'esprit.

La philosophie de saint Augustin est la philosophie de sa propre conversion, de toute conversion, et, par là, une des expressions les plus profondes de la vie religieuse. Voilà la raison de sa grandeur.

Le magistral exposé de M. Gilson, suivi avec une attention qui touchait au recueillement, a fait sur ses auditeurs une très forte impression.

Conférences de « mise au point ».

Nous avons signalé dans notre dernier numéro le succès de la conférence de M. G. Cuendet sur *La théorie de la phrase, avec applications au grec et au latin*. Il faudrait la compétence d'un linguiste pour en apprécier et en faire ressortir convenablement l'intérêt et la valeur. Nous nous bornerons à la résumer, en regrettant de ne pouvoir citer au moins quelques-uns des exemples nombreux et instructifs qui l'illustraient.

Après avoir rappelé l'origine et le développement de la notion de syntaxe, M. Cuendet pose le problème de la phrase : comment, avec des mots distincts, bâtit-on des ensembles ? L'étude doit partir de la phrase parlée et tenir compte du langage des enfants. On trouve ainsi que toute la théorie de la phrase doit reposer sur celle du *prédicat*. Le prédicat est la notion que communique le sujet parlant à son interlocuteur. Une phrase ne comporte pas nécessairement deux termes ; il y a des phrases à terme unique, mais le plus souvent il y a prédicat et sujet. Il ne

faut pas parler d'accord entre le sujet et le prédicat ; les cas peuvent être différents (sujet au génitif ou à l'accusatif ; prédicat à l'instrumental), et l'accord en nombre n'est pas nécessaire. En indo-européen, le sujet indique seulement ce dont il va être question ; c'est le prédicat qui a le plus d'importance ; il s'accorde avec la pensée.

La phrase peut devenir très complexe par la *détermination* du sujet et du prédicat d'après deux types : *l'apposition* et le *complément*.

Il importe de distinguer les mots *généraux* et les mots à *valeur particulière*. Les premiers (pronoms, démonstratifs, article, d'une part ; adverbes, prépositions, conjonctions, négations, de l'autre) ont moins de corps dans la phrase ; ils sont prononcés plus faiblement et sont instables.

Pour le *nom*, il y a deux types de langues. Dans l'un (*langues isolantes*), il est invariable et son rôle est indiqué par des moyens extérieurs : ordre des mots, mots accessoires, ce dernier procédé étant en général combiné avec le premier. Dans l'autre (*langues à flexion*), il porte en lui-même la marque de sa fonction. Dans une langue à flexion, le mot est un élément de la phrase entière ; dans les langues isolantes, il est élément d'un groupe. La phrase de type flexionnel n'est guère parfaite qu'en indo-européen. L'évolution de l'indo-européen a consisté à réduire le nombre des cas jusqu'à les faire disparaître. Les prépositions ont fini par prendre la place des formes casuelles.

Le système du verbe indo-européen a été transformé en grec et en latin. Le grec a institué des systèmes cohérents de thèmes formant des conjugaisons. Ce qui y domine, c'est l'opposition du présent et de l'aoriste. En latin, il y a deux thèmes principaux : *l'infectum* et le *perfectum*. La grande innovation du latin a été de constituer un subjonctif parallèle à l'indicatif, et un passif.

Le latin écrit a très peu changé au cours de son histoire ; au contraire, le grec présente des variations formidables. Mais ils se ressemblent plus entre eux qu'à aucune autre langue indo-européenne, et cela pour trois raisons. Premièrement ils ont été

conservateurs. Ensuite, étant donné que l'indo-européen a été appris par des gens qui parlaient d'autres langues, dites méditerranéennes, il est probable que le grec et le latin se sont développés sur des substrats assez pareils. Enfin, les Romains ont accepté la civilisation hellénique en conservant leur langue. Mais il a fallu enrichir le latin avec le grec, dont il est devenu peu à peu une transposition.

* * *

L'Ecole classique a-t-elle existé ? Telle est la question piquante que M. R. Bray, professeur à la Faculté des lettres, a étudiée le 8 mars devant une cinquantaine de membres du corps enseignant, curieux d'entendre sa réponse. C'est qu'il s'agissait pour eux de savoir s'ils pourraient continuer d'inculquer à leurs élèves, en toute tranquillité de conscience, ce qu'une tradition d'apparence respectable leur avait appris, ou s'ils devraient refondre toute une partie, et non la moindre, de leur cours de littérature française. On imagine avec quel intérêt fut suivie l'argumentation nourrie, serrée et vivante de M. Bray.

Il y a une légende de l'Ecole classique ; elle nous montre un maître, Boileau, et des élèves : Molière, La Fontaine, Racine. Sainte-Beuve en a donné la formule parfaite, et son interprétation a passé dans tous les manuels. C'est cette légende que le conférencier discute, en examinant successivement trois questions : Qu'en est-il des rapports entre chacun des élèves supposés et le prétendu maître ? Y a-t-il eu véritablement un groupe solidaire des quatre auteurs ? Quelle est la vraie figure de Boileau et pour quelles raisons a-t-elle été déformée par le temps ?

Boileau aurait connu Molière en 1662-1663 autour de *l'Ecole des Femmes*. Mais les stances qu'il lui adresse alors ne révèlent aucune intimité. Ils n'ont dû avoir que des relations de cabaret. Boileau aurait détourné Molière de faire des farces. Mais les dates montrent le contraire. Enfin le bon sens dit que Boileau ne pouvait être le maître de Molière, ni Molière l'élève de Boileau. Quant à La Fontaine, il n'y a aucune preuve que Boileau l'ait connu en 1662. On objecte la *Dissertation sur Joconde* (1665),

mais l'attribution à Boileau n'en est pas certaine ; il n'en a revendiqué la paternité que bien des années après, parlant à Brossette. Pour M. Bray, elle pourrait bien être d'un frère de Nicolas, Gilles Boileau. On a dit que La Fontaine, sans l'influence de Boileau, aurait écrit plus de *Contes* ; mais il n'en a pas écrit moins après 1665. Le silence de Boileau sur les *Fables*, dont M. Bray donne une explication ingénieuse et originale, montre qu'il n'a pas compris La Fontaine et n'a pu être son maître. En ce qui concerne Racine, la légende veut que ses relations avec Boileau datent de 1663 environ, mais elle n'est pas d'accord avec elle-même. De plus, nous savons que Racine avait alors des conseillers qui n'étaient pas les amis de Boileau. Il n'avait pas besoin de lui. Enfin un texte authentique semble démentir sur ce point ce qu'il plaisait à Boileau, pour se faire valoir, de raconter bien plus tard à son jeune entourage Il y déclare connaître Racine depuis vingt-cinq ans. Or le document, un acte officiel, est de 1696. La légende est-elle au moins acceptable pour les années 1663-1671 ? M. Bray ne le croit pas. Et quant à cette dernière date, sans doute alors Boileau est l'ami de Racine, mais peut-on conclure de relations de cabaret et de coulisses à des relations littéraires ? Ici, dit M. Bray, il y a doute. L'amitié intime ne vient que plus tard, autour de *Phèdre*, et quand ils sont ensemble historiographes du roi.

Le texte que l'on donne comme principal argument en faveur de l'existence du groupe des quatre ne peut plus être invoqué depuis que M. Demeure a montré que l'on avait mal identifié les personnages qui, dans le *Prologue* de *Psyché*, se nomment Polyphile, Acante et Ariste. D'ailleurs, comment des gens appartenant à des milieux aussi différents auraient-ils pu former une telle société ?

Il n'y a donc pas eu, conclut M. Bray, d'Ecole classique entre 1660 et 1670. Les efforts des classiques ont été convergents, sans doute, mais indépendants. La littérature classique est l'œuvre, non d'une école littéraire, mais d'un siècle ; et c'est là sa grandeur.

Mais pourquoi cette légende s'est-elle formée ? C'est la faute de Boileau. Vaniteux, audacieux, habile, il a voulu de bonne heure faire parler de lui. Il a voulu avoir une situation dominante dans le monde littéraire. Et il y a réussi. Mais il a vécu longtemps ; peu à peu il a été oublié. Entre 1700 et 1710, pas un jeune écrivain ne lui demande conseil. Alors il a essayé de se grandir auprès de la postérité, chose facile, puisque les témoins de 1670 étaient morts. Et il a raconté aux jeunes gens ce qu'il a voulu ; ce n'est pas de l'histoire, ce sont des histoires. Ainsi la légende est née et on y a cru.

* * *

Mademoiselle S. Perregaux, professeur de diction au Conservatoire de Neuchâtel, a donné sous nos auspices, le 26 février, à la salle du Conservatoire, un récital de diction très réussi. Son programme était riche et varié et faisait une large place aux poètes contemporains. La pureté de sa diction, l'intelligence de ses interprétations, l'absence de cabotinage dans son jeu très vivant ont fait la meilleure impression sur ses nombreux auditeurs.

* * *

Nous devons réserver pour le prochain numéro le compte rendu de la leçon de M. V. Martin sur *Le livre dans l'antiquité hellénique*, et des conférences de M. H. Miéville sur *Maurice Barrès*.

Colloques.

Les dévoués secrétaires des colloques ont bien voulu nous communiquer les renseignements suivants sur le travail accompli pendant les derniers mois.

*

Jamais encore le colloque d'*anglais* n'avait connu des jours aussi prospères. L'étude de quelques pièces de Shakespeare a réuni toutes les trois semaines dix à douze participants. Leurs discussions ont été si agréables qu'ils ont décidé de reprendre l'hiver prochain l'étude commencée.

Les séances de cet hiver ont été consacrées aux pièces suivantes: *Measure for Measure*; *Antony and Cleopatra*; *Cymbeline*; *Troilus and Cressida*; *The Tempest*.

*

Au colloque de *français*, l'étude d'*Obermann*, qui sera continuée durant l'hiver prochain, a été amorcée en février par un travail de M. Perrochon sur les sources et la genèse de cette autobiographie romancée de Sénancour.

*

Joyeusement inaugurée par la visite des antiquités d'Avenches, la série des colloques de *langues anciennes* s'est déroulée conformément au programme publié dans le Bulletin N° 8. La moyenne des membres présents a dépassé vingt, ce qui est très encourageant. Les avant-colloques ont réuni chaque fois de cinq à dix de nos membres. Enfin une douzaine de « symposiastes » ont prolongé par un souper en commun le dernier colloque de l'hiver.

Grâce à l'obligeance de M. Erman, professeur à la Faculté de droit, et avec l'appui du Département de l'Instruction publique, une conférence supplémentaire a pu avoir lieu le 17 mai. M. Erman y a traité le sujet suivant : *L'épigraphie romaine et le passé romain de l'Helvétie*.

Un don anonyme de 50 fr. permettra au colloque d'inaugurer l'activité de l'hiver prochain par une journée passée en commun; le programme n'en est pas encore arrêté, mais il comportera probablement la visite des antiques de la collection Duval et du musée gallo-romain à Genève, et la participation du colloque à la commémoration du deuxième millénaire de la naissance de Virgile.

La Rédaction est heureuse de signaler ici la place faite au colloque de langues anciennes dans la Chronique de la *Revue des Etudes Latines* (octobre-décembre 1929), où M. Marouzeau, après avoir signalé les séances de l'an dernier et la publication des *Etudes sur le Stoïcisme*, s'exprime ainsi : « Il y a là, dans un milieu de ressources modestes, un effort remarquable pour réa-

liser une œuvre analogue à notre Société des Etudes latines ; une telle initiative mérite d'être donnée en exemple aux latinistes qui, çà et là, à l'étranger ou en province, se plaignent de leur isolement. »

De son côté, le Département de l'Instruction publique et des Cultes, dans son compte rendu sur l'enseignement secondaire pour 1929, a bien voulu mentionner tout particulièrement le colloque de langues anciennes et se réjouir du travail sérieux que les membres du corps enseignant secondaire font dans ce groupe et dans d'autres analogues, pour l'approfondissement de leur culture personnelle.

*

Le colloque de *philosophie* a entendu, le 2 novembre 1929, M. P. Bourl'honne parler de *La vie de l'esprit*. L'activité de la pensée est liée à toute la personnalité et le développement intellectuel doit aller de pair avec le perfectionnement moral. Aussi le philosophe, loin de pratiquer la spéculation pour elle-même, a-t-il pour devoir de partir de son expérience de la vie, seule base sûre quand il s'agit de vérité totale, dans la recherche de laquelle la rectitude intégrale de l'être est requise.

Le 7 décembre, M. M. Reymond a traité du problème de l'intelligence dans la philosophie de Maurice Blondel. L'opposition tranchée entre la connaissance *notionnelle* et la connaissance *réelle* n'est pas satisfaisante, car elle déprécie indûment le concept en l'opposant à l'intuition. L'acte essentiel de l'esprit est le jugement, synthèse de l'intuition et du concept, sans lequel l'activité de l'esprit n'est point saisie dans sa rationalité.

Le colloque a poursuivi depuis lors l'étude du problème de l'être.

*

Le colloque d'*histoire*, qui apparaît pour la première fois dans cette chronique, n'en a pas moins déjà un passé bien rempli. Il continue, en effet, le groupe des maîtres d'histoire, qui, après de longs tâtonnements, se décida à entreprendre la revision, en commun, des grands chapitres de l'histoire européenne, pour y

chercher à nouveau ce qui pouvait en être compris et appris par les élèves de nos écoles secondaires. MM. les professeurs Arcari, Bonnard et Bohnenblust voulurent bien, au printemps 1929, broser pour lui des tableaux d'ensemble sur le moyen âge italien, anglais et allemand ; puis, reprenant chacun de ces exposés, on s'appliqua à en tirer ce qui pouvait servir à notre jeunesse. C'est dans cette seconde phase que le groupe accepta de se constituer en colloque d'histoire dans le cadre de notre société.

Depuis septembre, le colloque n'a tenu que deux séances, la préparation et, si l'on peut dire, l'exploitation de chacune d'elles entraînant un travail relativement considérable. C'est ainsi qu'une étude de M. Vonder Mühll sur la façon d'enseigner la Renaissance artistique a été polycopiée par les soins du Département et envoyée aux maîtres d'histoire du canton. Les résultats de la discussion sur l'Italie médiévale ont été consignés dans quelques pages qui vont paraître dans le Bulletin de l'enseignement secondaire.

Le nombre des participants fut d'une quinzaine, et quatre ou cinq travaux furent présentés.

